

## INFORMATIONS PRATIQUES

**LIEU** : « POLE SANTE TRAVAIL », 118 RUE DE SOLFERINO, LILLE

**HORAIRES** : 9H00 A 17H30

**TARIFS** : Participation aux frais (déjeuner inclus)

- Adhérents à jour de leur cotisation\* : 70€/pers.

- Elus, agents de l'État et des collectivités, professionnels, autres : 110€/pers.

\* Auquel cas, se renseigner auprès de la fédération souhaitée

Nombre de places limitées. Inscriptions enregistrées dans l'ordre d'arrivée à réception du règlement par chèque ou d'une lettre de commande ferme pour les administrations et collectivités locales.

**ACCES** : ARRET DE METRO: REPUBLIQUE BEAUX-ARTS (LIGNE 1)

ARRET DE BUS : SACRE CŒUR (LIGNE 12)

15 MIN DE LA GARE A PIEDS.



## LES ATELIERS DE PATRIMOINE-ENVIRONNEMENT

# Les églises rurales : Etat des lieux et perspectives



Eglise de Lumbres (Pas-de-Calais)

*Vendredi 11 octobre 2013*

**LILLE**

**CONTACT** : 01 42 67 84 00 - [contact@associations-patrimoine.org](mailto:contact@associations-patrimoine.org)

[www.patrimoine-environnement.fr](http://www.patrimoine-environnement.fr)



## **PROGRAMME - « Les églises rurales : état des lieux et perspectives », le 11 octobre 2013 à Lille**

Aujourd'hui, il y a consensus en France pour considérer que les églises, et en particulier les églises rurales, sont un signe identitaire fort : qui, croyant ou non, n'est pas attaché à son clocher ? Lieu de culte mais aussi lieu de mémoire, d'identité, d'enracinement et de sens, les églises sont chères au cœur des habitants. L'opinion publique est aujourd'hui majoritairement favorable à sa préservation. Pourtant la situation des églises rurales de France semble, ces dernières années, de plus en plus préoccupante, faute de moyens pour les restaurer. Ainsi la Fondation du Patrimoine et Patrimoine-Environnement, dans une action commune, ont-ils souhaité réfléchir à la meilleure formule pour restaurer ses édifices, sous la forme d'un partenariat entre fonds publics et fonds privés. L'Atelier du 11 octobre 2013 sera la 1<sup>ère</sup> phase de cette action. Il a essentiellement pour objet d'établir un état des lieux nécessaire à l'élaboration de propositions et de décisions.

### **9h00 – Accueil**

**9h20 - Introduction** par Alain de la Bretesche, président délégué de Patrimoine-Environnement et Guy Sallavaud, Directeur des relations institutionnelles de la Fondation du Patrimoine.

### **1<sup>ère</sup> PARTIE : ÉTAT DES LIEUX ACTUEL DES ÉGLISES**

**9h45 - Statistiques et état des lieux des églises existantes, détruites ou menacées de l'être, vendues et leurs utilisations** par Benoît de Sagazan, rédacteur en chef au groupe Bayard, auteur du site Patrimoine-en-blog.

**10h15 - Pratique et sociologie : évolution des courants de l'opinion publique soutenant la sauvegarde des églises : pratique du référendum communal, associations de défense etc.**

Table ronde autour de Marc Botlan, Inspecteur général, Ministère de la Culture et de la Communication, Francis Dellerie, ancien président de l'association de sauvegarde l'Eglise de Lumbres, Alain de la Bretesche, président délégué de Patrimoine-Environnement, Benoît de Sagazan, rédacteur en chef au groupe Bayard, auteur du site Patrimoine-en-blog, Anne-Violaine Hardel, service juridique de la Conférence des Evêques de France.

### **2<sup>ème</sup> PARTIE : ÉTAT DES LIEUX JURIDIQUE**

**10h45 - L'affectation des édifices culturels et son corollaire : la procédure de désaffectation, préalable à la démolition ou au réaménagement de ceux-ci**

Table ronde autour Louis-Xavier Thirode, chef du Bureau central des cultes, Ministère de l'Intérieur, Etienne Vacquet, conservateur délégué des antiquités et objets d'art au Conseil Général de Maine-et-Loire, Anne-Violaine Hardel, service juridique de la Conférence des Evêques de France.

**11h30 La jurisprudence nouvelle sur l'intérêt public local** par Louis-Xavier Thirode, chef du Bureau central des cultes, Ministère de l'Intérieur

**12h00 - L'intervention des pouvoirs publics pour l'immobilier culturel : le rôle du législateur et le regard du juge** par Louis-Xavier Thirode, chef du Bureau central des cultes, Ministère de l'Intérieur

**12h30 – Déjeuner**

### **3<sup>ème</sup> PARTIE : ÉTAT DES LIEUX DES FINANCEMENTS DES ÉGLISES RURALES**

**14h00 - Le financement indirect étatique** par Alain de la Bretesche, président délégué de Patrimoine-Environnement.

**14h15 - Les expériences régionales : l'exemple du Nord-Pas de Calais, bilan et avenir** par Pierre Vidal, délégué régional Nord-Pas De Calais de la Fondation du Patrimoine

**14h45 - Les expériences départementales.**

Table ronde avec Sébastien Naudinet, directeur des Finances au Conseil Général d'Eure-et-Loir, Bertrand Sechet, chef du service Patrimoine et politiques territoriales à la Direction de la Culture du Conseil Général de la Sarthe, Julie Chantal, chef de service du Patrimoine à la direction de l'Action culturelle au Conseil Général du Nord et Etienne Vacquet, conservateur délégué des antiquités et objets d'art au Conseil Général de Maine-et-Loire.

**15h30 - Les expériences communales du Nord-Pas de Calais** par Francis Ampen, maire d'Arneke, Jean-Pierre Ramette, maire d'Eth, et Pierre Guillemant, président de la communauté de communes d'Atrébatie et maire de Magnicourt-en-Comte.

**16h00 - Le mécénat populaire : état des lieux et perspectives pour le patrimoine religieux** par Guy Sallavaud, directeur des relations institutionnelles de la Fondation du Patrimoine.

### **4<sup>ème</sup> PARTIE : LA PERSPECTIVE D'UN FONDS SPÉCIFIQUE AFFECTÉ AUX ÉGLISES RURALES : PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS**

**16h30 - Table ronde** autour de Alain de la Bretesche, président délégué de Patrimoine-Environnement, Philippe Duprez, et Philippe Seydoux, représentants de la sauvegarde de l'Art Français, Guy Sallavaud, Directeur des relations institutionnelles de la Fondation du Patrimoine.

**17h00 – CONCLUSION** par Alain de la Bretesche, président délégué de Patrimoine-Environnement.